



L'espace de la mise à mort de l'animal

Ethnographie d'un abattoir

Catherine Rémy

DANS **ESPACES ET SOCIÉTÉS** 2004/3 n^o 118 , PAGES 223 À 249
ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 0014-0481

ISBN 2749203236

DOI 10.3917/esp.118.0223

Date de mise en ligne : 01/12/2006

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2004-3-page-223?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



L'espace de la mise à mort de l'animal. Ethnographie d'un abattoir

Catherine Rémy

Aujourd'hui, le rapport de l'homme à la mise à mort de l'animal est au cœur d'un débat éthique et moral. La question du droit de l'animal, notamment domestique, au « bien-être » a été récemment posée avec acuité. Dans ce contexte général, le regard du sociologue peut s'avérer nécessaire afin d'investiguer et de comprendre comment fonctionnent des situations réunissant hommes et animaux et où les problèmes de mise à mort ou de bien-être sont bel et bien d'actualité. Au-delà du débat moral, il apparaît opportun d'analyser la façon dont les hommes, concrètement et quotidiennement, font face à ces impératifs sociaux. Ainsi, l'abattoir m'est apparu comme terrain de questionnement important. C'est à une description des interactions, et notamment autour de la constitution d'espaces en fonction de catégories d'acteurs liées à l'activité de mise à mort, dans un abattoir ¹, que je m'adonnerai dans les pages suivantes. Les hommes qui vivent et travaillent dans ce lieu ne sont

*Catherine Rémy, doctorante-allocataire en sociologie à l'EHESS et au Groupe de sociologie politique et morale (GSPM) du CNRS.
kathye@noos.fr*

1. L'abattoir choisi pour mon ethnographie est privé, de petite taille (il emploie une dizaine de personnes) et situé en milieu rural.

là qu'en tant que « tueurs ² » et les animaux qui entrent à l'abattoir sont irrémédiablement condamnés – selon la législation, aucun ne pourra en sortir vivant. Une fois que l'animal a franchi le seuil de l'étable, il est donc déjà mort : ce point est crucial et ancre le travail des hommes qui tuent dans l'absence de choix. Dès lors le tangible, la singularité du vivant ne pourront être pris en compte par les hommes étant donné le caractère inéluctable des destinées animales. L'abattoir apparaît comme une sorte de « comble » du processus d'industrialisation de nos sociétés, l'animal devenant objet et le tueur simple opérateur ³. Comment les hommes gèrent-ils et réalisent-ils ce « comble » dans leur activité quotidienne ? Telle sera mon interrogation.

L'ABATTOIR, UN NON-LIEU ?

L'ethnologue qui se présente à la porte de l'abattoir est d'emblée frappé par l'effacement de ce dernier dans l'environnement : aucune inscription n'indique où l'on se trouve, le bâtiment pourrait facilement passer pour un entrepôt désaffecté si ce n'est la présence de véhicules. Il n'y a pas d'entrée « officielle », simplement une porte et un bouton de sonnette. On comprend dès lors que n'entre pas qui veut ⁴. La construction de l'abattoir en tant que lieu clos et « surveillé ⁵ », séparé des métiers de boucherie, s'inscrit, au XIX^e siècle, dans un processus général de refoulement de la mort et de la violence, humaine ou non humaine, et d'hygiénisme. Mon propos est non pas de refaire l'histoire de l'abattoir, même si quelques éléments historiques sont indispensables afin de penser la situation actuelle, mais plutôt d'étudier comment se réalise en actes et en situations l'institution de la mise à mort. L'enquête ethnographique m'a conduite à accorder à la notion de « mise en espace » un intérêt central. La mise à mort va fonctionner grâce à un jeu de déplacements spatiaux, créant des sous-espaces et une division implicite des tâches entre les membres. D'une façon générale, on s'intéressera ici non pas aux représentations ou aux discours « sur » la mise à mort, mais aux pratiques en train de se faire (ce qui inclut bien sûr les discours des hommes « dans »

2. Le terme de tueur est employé par les acteurs, celui d'abatteur n'a pas été relevé.

3. Je remercie Luc Boltanski pour avoir attiré mon attention sur ces points.

4. L'abattoir n'est pas un lieu interdit au sens fort, car il est visitable. On pensera notamment aux nombreuses visites des écoles. Il serait d'ailleurs intéressant de se pencher sur cette pratique : ne trouverait-on pas ici une forme d'initiation à la « coupure » entre humanité et animalité ? Dans le cas de mon enquête ethnographique, les acteurs ont évoqué des souvenirs de visites en insistant essentiellement sur les réactions à l'entrée de l'abattoir, ce qui illustre bien, selon moi, le sentiment fort d'un dehors et d'un dedans. L'abattoir est également un site soumis à de nombreuses normes sanitaires ; pour une analyse des visites dans les abattoirs et notamment des visites des professionnels et des instances de contrôle, voir Muller, 2002.

5. Les abattoirs figurent parmi les établissements classés administrativement comme « dangereux de première catégorie pour la santé et la salubrité publiques ».

l'action). Comment s'effectue la mise à mort ? telle sera ma question, sous-tendue par un fil conducteur : la « mise en espace » entraînant divisions techniques et morales du travail.

CONSTRUCTION DE L'ABATTOIR : CACHER LA MISE À MORT

Pendant longtemps, boucherie et mise à mort ont été liées. Au début du XIX^e siècle, à Paris, 128 tueries particulières sont recensées (Burgat, 1995, p. 43-44). Le fait notable est la non-dissociation des activités de mise à mort, de préparation des carcasses et de vente. La viande est directement associée à l'animal vivant que l'on voit quotidiennement trépasser. D'après de nombreux témoignages, « le travail dans les échoppes et boutiques avait débordé sur la voie publique ; quand on en avait besoin, la rue formait pour l'atelier un élargissement commode, en même temps qu'un égout. Bref depuis toujours, la rue était un lieu où l'on pouvait voir égorger du bétail » (Agulhon, 1981, p. 85). Il apparaît que la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle sont marqués par une dénonciation grandissante, de la part de la « classe éclairée », de la brutalité et de l'effusion de sang, dues entre autres aux tueries d'animaux dans les rues, notamment parisiennes (Agulhon, 1981 ; Pelosse, 1981). V. Pelosse a étudié les mémoires produits en 1802 pour un prix de morale consacré à la question : « Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ? » Cette étude lui permet de dresser le portrait d'un homme sensible, acteur social n'appartenant qu'au petit nombre. Les tueries représenteraient pour celui-ci un facteur de corruption sociale et d'accoutumance au spectacle de la souffrance animale. Il semble que, d'une façon générale, c'est bien la visibilité de la mise à mort qui pose problème. Un des participants fait la proposition suivante : « On devrait donc couvrir d'une sorte de voile mystérieux ces cruautés autorisées et les reléguer dans quelque édifice isolé, où, s'il était possible, on les perdit de vue. Cette précaution annoncerait, au moins, qu'on a quelque honte. » La majorité des rédacteurs fait du boucher une sorte de bouc émissaire et revendique une organisation rationnelle des abattoirs et des boucheries dans un mélange d'hygiénisme et de visée moralisatrice. Trois grandes idées dominent : la hantise de la violence contagieuse, la volonté de dissimuler le meurtre des bêtes, l'exaltation de l'utilitarisme social dans la tradition des lumières. « Ce qui est jugé condamnable, c'est le glissement hors du domaine de l'utile, la réapparition du cruel gratuit, spectaculaire. Le meurtre des bêtes doit devenir en quelque sorte invisible, la réalité bouleversante de sa réalité matérielle – gémissements, masse et couteau, agonie, sang, viscères, carcasses, déchets organiques, la personne même du tueur – doit être à jamais bannie de l'imaginaire collectif » (Pelosse, 1981, p. 43).

Et, effectivement, en 1809 Napoléon dote Paris d'abattoirs. De 1810 à 1818, sont construits les abattoirs du Roule, de Montmartre, de Popincourt, d'Ivry et de Vaugirard (Dulaure, 1824, IX, p. 162). Ces cinq abattoirs fonctionnèrent jusqu'à l'inauguration en 1867 du grand abattoir de la Villette. Ce mouvement vise non pas une protection des animaux mais un dialogue entre les hommes – « l'important est l'idée de l'exemple : cacher la mise à mort pour n'en pas donner l'idée » (Agulhon, 1981, p. 85). À cette époque, on ne parle évidemment pas de traitement humanitaire des animaux dans les abattoirs, même si le processus est désormais engagé, car qui dit enfermement dit également possibilité accrue de contrôle. La construction des abattoirs est liée à une volonté d'occultation, non pas par souci pour la victime, mais par adéquation avec un mouvement plus général de mise à distance de la violence et de la mort. On peut faire le lien avec ce que P. Ariès constate en ce qui concerne la mort humaine. Au milieu du XVIII^e siècle, « l'accumulation sur place des morts dans les églises ou dans les petites cours d'église devint subitement intolérable, au moins aux esprits éclairés des années 1760. Ce qui durait depuis près d'un millénaire sans soulever aucune réserve n'était plus supporté et devenait l'objet de critiques véhémentes [...]. D'une part, la santé publique était compromise par les émanations pestilentielles provenant des fosses. D'autre part le sol des églises, la terre saturée de cadavres des cimetières violaient la dignité des morts » (Ariès, 1997, p. 54). Néanmoins, il est indéniable que cette évolution est aussi le fait d'un nouveau regard porté sur l'animal (Pierre, 1998). La SPA (Société de protection des animaux) est fondée en 1845 à Paris et sera rapidement suivie de la première législation de protection. La loi du 2 juillet 1850, dont le projet fut présenté par le général Grammont, réprime les mauvais traitements abusifs et publics commis envers les animaux domestiques. Le caractère illicite de la publicité de la violence nous renvoie au débat au sujet de la construction des abattoirs : c'est bien la possibilité de voir qui est combattue ; ce qui se passe en privé n'est pas du ressort du législateur. Éric Pierre a distingué deux tendances chez les protecteurs du XIX^e siècle. La première dite « humaniste », dominante, considère que c'est pour son propre compte que l'homme protège l'animal. Ce modèle s'ordonne autour de l'idée d'utilité. On protège l'animal tant que l'individu y trouve son compte, on ne le protège plus lorsque ce n'est plus le cas. Cette première tendance, comme le note E. Pierre, est en accord avec le mouvement général qui vise à limiter la violence ou du moins sa publicité et qui a conduit à la création et à l'exil des abattoirs. Jamais la mort n'est refusée si elle est jugée utile, néanmoins il faut réprimer la souffrance abusive et enfermer la mise à mort dans des lieux tenus à l'écart du public.

Il se dégage de ce rapide aperçu la tentative, au XIX^e siècle, d'occulter l'institution de la mise à mort animale de « l'espace public » et de surveiller la production de ce qui constitue une « denrée politique » : la viande

(Chaudieu, 1980, p. 42). La mise à mort est devenue une activité spécifique, se déroulant dans un lieu précis et occulté, accomplie par des hommes désormais nommés « abatteurs ⁶ » qui se dissocient des éleveurs et des bouchers. Cette « concentration » de l'activité permet à la mécanisation de prendre son essor et à la mise à mort de devenir industrielle.

LA MÉCANISATION DES TECHNIQUES D'ABATTAGE ET LES RÈGLES HUMANITAIRES

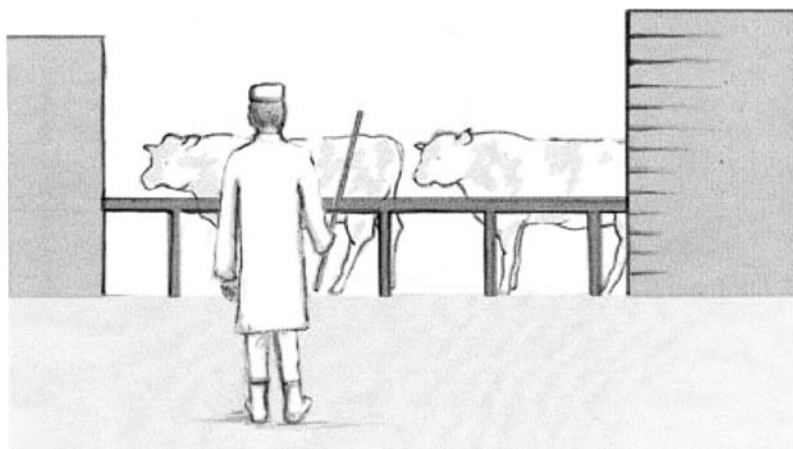
Comme l'avaient souhaité les rédacteurs pour le prix de morale de 1802, l'abattoir va devenir au fil du temps un espace rationnel de travail. Dès les premières constructions, de nombreux travaux sont produits au sujet de l'inspection des viandes, des techniques d'abattage (voir comme ouvrage exemplaire Moreau, 1906). À la fin du XIX^e siècle, les hygiénistes se mêlent intensément au débat (Burgat, 1995, p. 60 et suivantes). Hygiène et rationalité économique se combinent et, au XX^e siècle, l'abattoir doit devenir « une usine à abattre du bétail dans le plus court laps de temps et avec le moins de main-d'œuvre et de frais possibles, en respectant une hygiène rigoureuse » (Benoit, 1958, cité dans Burgat, 1995, p. 61). Le nœud de la discussion sur les techniques d'abattage se situe au moment de la mise à mort : l'animal doit-il être conscient lorsqu'on le saigne ou bien étourdi, insensible ? Si, pour des raisons de sécurité humaine, on a toujours assommé les bovins ⁷ (Vialles, 1987, p. 48), il n'en va pas de même pour les autres animaux. Cette question va devenir centrale, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, lorsqu'on va commencer à parler d'abattage humanitaire. Ce dernier vise à tuer les animaux de boucherie en leur évitant au maximum de souffrir : « Humaniser l'abattage, c'est avant tout procéder à un étourdissement instantané et indolore » (Avril, 1967, p. 47). Il s'agit de minimiser le stress de l'animal au cours des différentes étapes. Le motif est à la fois utilitaire (un animal non stressé produira

6. N. Vialles (1987) évoque une tentative d'euphémisation par l'introduction des termes « abattoir » et « abattage ». L'abattage est « référé au vocabulaire forestier, il propose une analogie entre la mort des bêtes et l'abattage des arbres, qui tous deux consistent à faire tomber, à coucher, ce qui est debout ; l'ancienne tuerie devient semblable à la coupe du bois, l'animal est comme végétalisé, le tueur devient bûcheron, et le sang est presque édulcoré en sève » (p. 23). Néanmoins, certains euphémismes, note l'ethnologue, échouent, et tel fut le cas pour le terme abattage.

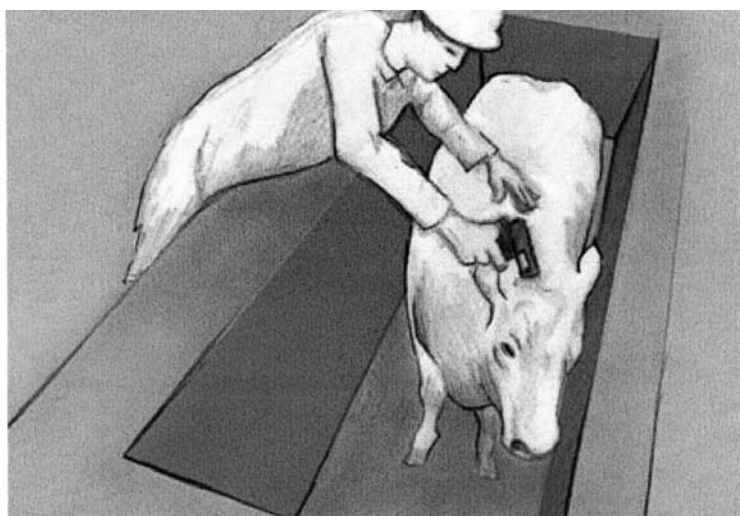
7. Le procédé « ancestral » est celui de la masse, l'animal « attaché fortement à l'anneau d'abattage, la tête baissée et présentant le front au boucher, est frappé entre les deux cornes avec une masse de fer et renversé, puis égorgé d'un coup de couteau qui tranche la peau, les muscles et les artères ; quelquefois un seul coup de masse suffit pour abattre l'animal, mais souvent aussi des coups répétés sont nécessaires et même chez certains animaux dits à tête molle, il est difficile de produire une commotion suffisante pour amener leur chute » (dans *Grande encyclopédie*, art. « Abattage », cité par F. Burgat, 1995, p. 65). Le merlin va remplacer la masse, les premiers pistolets d'abattage apparaissent dans les années 1930.

une viande meilleure) et humanitaire, c'est donc pour l'homme et pour l'animal que l'on introduit ces précautions. En avril 1964 est imposé un étourdissement avant la saignée pour tous les animaux de boucherie et de charcuterie ; l'extension aux volailles et aux lapins sera appliquée en septembre 1970. Le pistolet d'abattage va désormais être employé pour l'assommage des gros bovins, des chevaux et des veaux, l'anesthésie électrique est la plus retenue pour les ovins, les caprins et les porcs. Selon la législation désormais « humanitaire », tout animal doit obligatoirement être immobilisé et insensibilisé au sol, puis suspendu avant la saignée. Tout mauvais traitement avant l'abattage est interdit et pénalisé. Cette obligation d'insensibilisation a un corollaire pour les bovins et les chevaux : la construction du « piège ⁸ ». Les animaux, en empruntant le couloir d'amenée attendant à l'étable, vont directement se retrouver dans un petit périmètre clos par l'avant. Une fois l'animal entré, une cloison bascule et l'enferme. L'homme qui va « assommer » la bête se trouve à l'extérieur du piège, il monte sur une petite marche pour asséner le coup. Le « piège » fournit le modèle des dispositifs « rationnels » de contention des animaux (Vialles, 1987, p. 121). C'est un procédé uniformisant qui a pour « principal effet [...] de supprimer ce que P. Gascar appelle “le bref combat de la mort” dans lequel l'homme se mesurait, avec quelque risque, à l'animal » (*ibid.*, 1987, p. 122). Avec le piège, l'homme n'est quasiment plus menacé, même si ce moment est toujours synonyme de tension et suscite le rappel par les « tueurs » du danger potentiel de l'animal (le besoin d'évoquer le risque avait déjà été repéré par Vialles, 1987, p. 131 et suivantes). Mais l'observation de la situation livrera plus qu'une simple évocation verbale du risque. La dimension d'affrontement du rapport entre homme et animal, sous la forme de ce que je nommerai une « subjectivation négative », du côté des humains, réapparaîtra de façon détournée malgré la mécanisation/parcellisation.

8. Dans l'abattoir que j'ai étudié, le « piège » existe uniquement pour la file des bovins et des chevaux, qui est la même. Les porcs ont un couloir d'amenée, mais ne sont pas contenus dans un « piège », les ovins et les caprins sont souvent parqués tous ensemble dans un petit enclos de l'abattoir avant l'abattage.



Les animaux dans le couloir d'amenée (Dessin de Cécile Rémy)



L'animal dans le piège : l'insensibilisation par perforation (Dessin de Cécile Rémy)

Au xx^e siècle, la question de la souffrance animale a atteint un autre stade : on légifère pour l'animal et non plus uniquement pour des raisons utilitaires, même si ce dernier point est ambigu puisque souvent sont mis en rapport stress de l'animal et qualité de la viande. Ce système est éminemment paradoxal : abattage industriel et abattage dit « humanitaire » me semblent en effet renvoyer à deux cadrages différents de l'animal. Alors que la mécanisation⁹, la parcellisation et l'intensification des cadences associées à l'obliga-

9. La mécanisation reste toutefois relative et beaucoup de tâches s'effectuent encore au couteau.

tion de tuer impliquent une « objectivation » grandissante de l'animal qui fait oublier la mise à mort mais instaure une violence inhérente ¹⁰, les règles humanitaires tendent à s'appuyer sur une « subjectivation positive », premier pas vers une singularisation du non-humain ¹¹. Au cours de mon ethnographie, j'ai tenté d'observer la tension engendrée, en situation, par ces deux systèmes de définition.

VIE DANS L'ABATTOIR ET REGARD DE L'ETHNOGRAPHE

L'apparition de l'espace-clos-abattoir a permis le développement d'une sorte d'impensable : l'industrialisation de la mise à mort, certes animale. Tendance niée en son sein même, puisqu'elle s'accompagne d'une réglementation de plus en plus « humanitaire ». Cette création d'un lieu entièrement dévolu à la mise à mort et d'une activité sociale qui devient par ricochet problématique ¹² va engendrer de nouvelles scissions, cette fois internes. C'est sur ce point que l'orientation du regard de l'ethnologue devient, selon moi, déterminante dans le repérage de la complexité des échanges et des interactions sociales.

Lorsque l'ethnologue arrive sur le terrain, il a en général un « objet » sur lequel il désire travailler. Si l'on suit ce que la phénoménologie nous a appris sur la perception, la question de départ va structurer la délimitation du champ phénoménal perçu et étudié. N. Vialles (1987) a mené l'étude de référence sur les abattoirs en France. L'ethnologue était, dès le commencement de l'enquête, guidée par la question : « Qu'est-ce que la viande ? » Selon moi, cette interrogation l'a conduite à se focaliser sur la chaîne technique de travail qui débute par l'amenée des animaux et se termine par le stockage des carcasses, et à faire une lecture de l'abattoir « verticale » dans le plan (voir schéma 2, p. 233). De mon côté, la question qui me préoccupe étant « com-

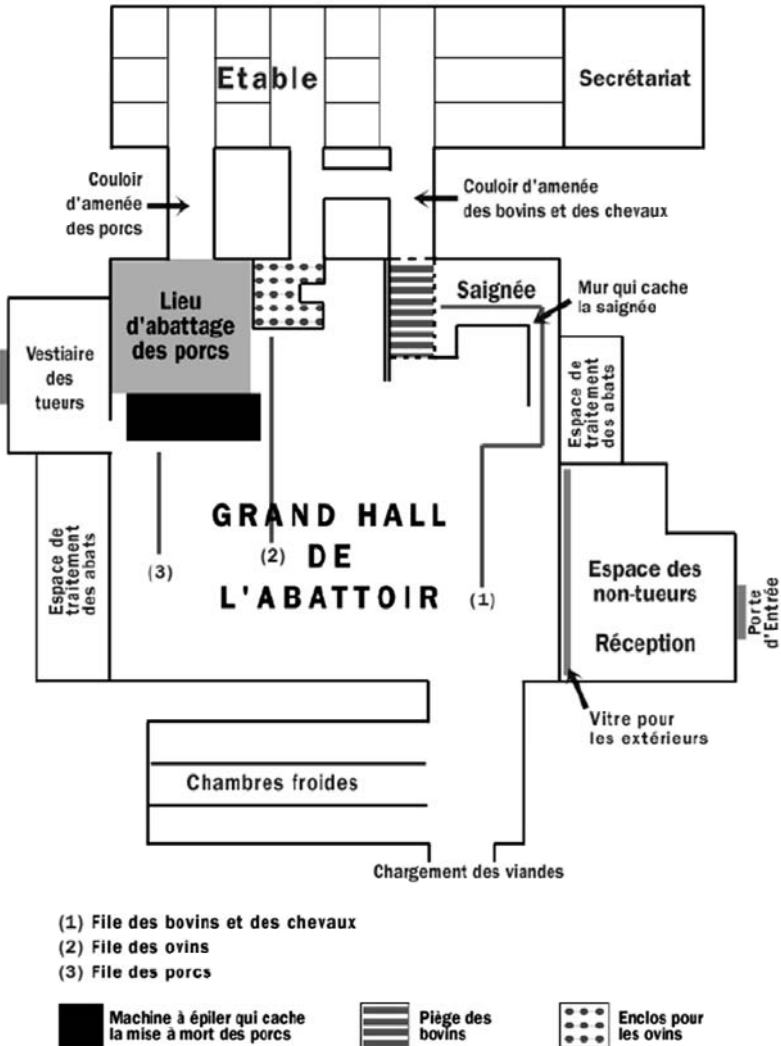
10. L'objectivation du sensible est par définition, même si atténuée, une forme de violence. Dans cette lignée, les travaux sur les interactions médicales ont bien montré comment le cadrage par le médecin, indispensable, du « client » en tant que patient-objet, parce qu'il constitue une source d'indignité, doit être sous-tendu par un cadrage du « client » en tant que personne (Heath, 1985 ; Emerson, 1970).

11. Bien sûr, il n'y a pas de singularisation de l'animal possible dans l'abattoir puisque l'interaction entre l'homme et celui-ci s'effectue sous la forme, pour reprendre la distinction de Weber, du rapport et non de la relation. Mais, ce qui est notable, c'est qu'il y a bien prémices de singularisation dans l'introduction des règles humanitaires. On se situe toujours dans le rapport à l'espèce mais à une espèce qui est composée d'êtres sensibles et innocents, car sinon pourquoi leur éviter de souffrir ?

12. F. Burgat (1995) a judicieusement remarqué que l'absence de formation reconnue des abatteurs, métier qui demande un grand nombre de compétences physiques, techniques et physiologiques, est tout à fait étonnante. « Reconnaître le caractère réellement professionnel de ce métier reviendrait à valoriser cette activité en lui donnant un autre sens que celui d'un "sale boulot" par lequel il faut bien passer, mais dont surtout nous ne voulons rien savoir » (p. 92).

ment se réalise l'institution de la mise à mort ? », je me suis essentiellement concentrée sur le moment du passage à trépas et sur les interactions actualisant cette pratique, cela menant à une lecture plutôt « horizontale » dans le plan (schéma 2). Qu'entend-on par « lecture verticale » et « lecture horizontale » ?

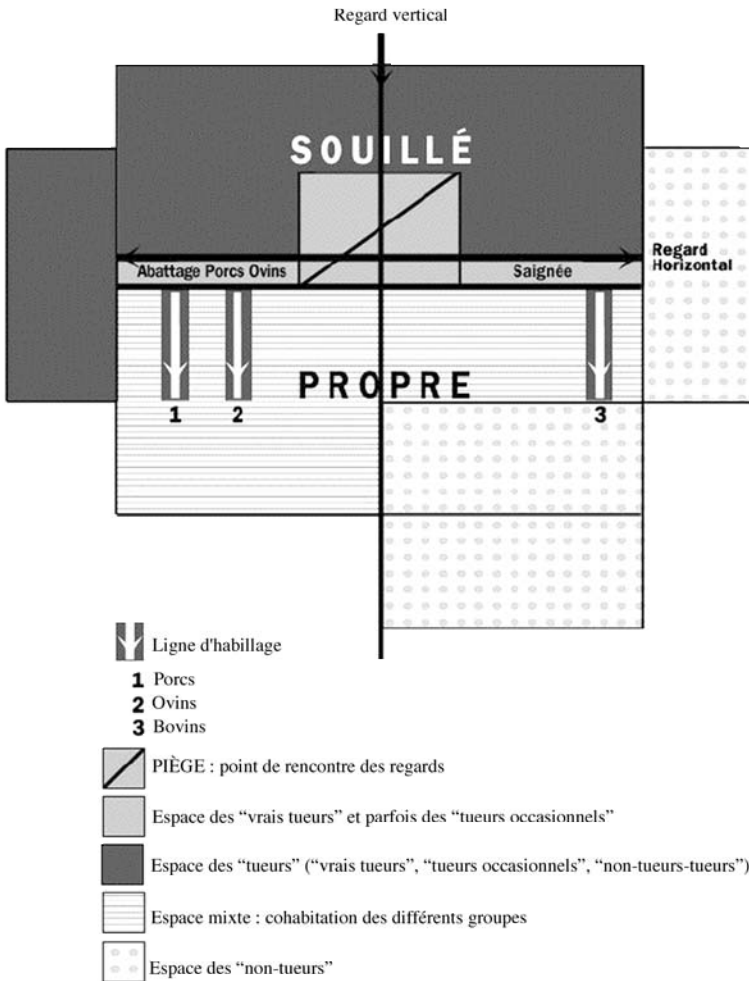
Schéma 1. Plan de l'abattoir observé (Schéma de Cécile Rémy)



Dans l'abattoir, beaucoup d'activités ont lieu (voir schéma 1). Les abatteurs abattent les animaux et travaillent les carcasses. Le personnel sanitaire et les bouchers s'occupent des viandes en bout de chaîne. Enfin les transporteurs déposent les animaux vivants (directement à l'étable qui est séparée du

reste de l'abattoir) et viennent récupérer les viandes (qui se trouvent « à l'avant » dans des chambres froides). S'ajoutent parfois au tableau, des particuliers qui apportent une bête pour leur consommation personnelle et des visiteurs. Si le regard de l'ethnologue suit la transformation de l'animal en viande, il va se focaliser sur le travail qui débute dans l'étable pour mener jusqu'aux chambres froides. N. Vialles a décortiqué cette « marche en avant », verticale dans le plan, qui lui a permis de repérer plusieurs scissions internes dans l'abattoir. Tout d'abord, il y a la séparation d'un secteur propre avec un secteur souillé. « L'espace intérieur d'un abattoir n'est pas homogène, mais orienté. Il a un "avant" et un "arrière", ou pour le dire dans les termes du discours imprimé, officiel, un "secteur propre" et un "secteur souillé". L'avant est le côté présentable, celui où stationnent les camions réfrigérés le long des quais de chargement des viandes [...]. L'"arrière" est le versant caché [...] l'espace du vivant moite et chaud, des humeurs, du biologique menaçant qu'il faut sans cesse contenir » (p. 37-38). Entre l'arrière et l'avant il y aurait un espace de l'entre-deux : le hall d'abattage. Dans les abattoirs les plus modernes, le hall serait totalement séparé du reste de l'enceinte par un mur élevé jusqu'au toit. Cet espace, l'ethnologue l'a observé, car il est central dans le processus de désanimalisation, et a engendré la mise en avant d'une nouvelle disjonction : avec l'introduction de l'insensibilisation obligatoire, deux hommes, au lieu d'un auparavant, tuent. Une fois l'animal introduit dans le piège, « un premier homme l'insensibilise, et, seul, ou avec l'aide d'un autre, le suspend ; après quoi, cette aide, ou un troisième homme, procède à la saignée [...]. L'anesthésie n'étant pas vraiment mortelle, la saignée indolore (ou supposée telle) n'étant pas vraiment une mise à mort, on n'a plus de "vraie" mise à mort du tout. Si bien que plus personne ne tue "vraiment" : à séparer les tâches, on dilue totalement les responsabilités et les éventuels sentiments, fussent-ils confus et bridés, de culpabilité » (p. 48-49).

Schéma 2. Regard vertical, regard horizontal et jeux d'espaces



Ma lecture, façonnée par la question de la réalisation de l'institution de la mise à mort, va, quant à elle, se pencher sur le jeu constamment à l'œuvre entre les acteurs dans la désignation de sous-groupes d'appartenance et des tâches à effectuer. Ce jeu va induire des positions dans l'espace, repérables par l'ethnographe. Il se dissocie, c'est-à-dire ne se réduit pas, au dispositif vertical de division du travail. J'appellerai cette lecture « horizontale ¹³ » pour deux raisons. Tout d'abord parce qu'elle me permet de bien distinguer, même

13. Pour d'autres exemples d'études « horizontales » du rapport homme-animal, voir le numéro spécial d'*Espaces et sociétés* (2002, n° 110/111).

de manière outrancière, les différentes orientations possibles du regard en fonction de « l'objet » de recherche structurant la perception. Ensuite parce que cette nouvelle focalisation va mettre au jour des scissions « horizontales » dans le plan par rapport à l'axe vertical que représentent les files d'abattage et la fameuse « marche en avant ». Cette « horizontalité », d'après moi, va venir complexifier la lecture « verticale » de l'abattoir. Comme je vais tenter de le montrer, un jeu, dont le noyau est la mise à mort, fréquemment traduit par les positions spatiales des acteurs, opère dans l'abattoir, afin de différencier des sous-groupes d'acteurs. L'observateur doit, afin de réaliser ce repérage, suivre les séquences d'action en utilisant ses yeux aussi bien que ses oreilles.

LA MISE EN ESPACE DE LA MISE À MORT

Si l'on s'en tient à une lecture « verticale » de l'abattoir, on comprend ce que le dispositif technique induit comme répartition des tâches. Néanmoins, la vision de l'activité qui s'en dégage reste éminemment lisse et surtout intemporelle. Les abatteurs constituent une équipe et l'on peut dès le départ parier que le déroulement du travail au sein de celle-ci répond à des codes implicites qu'il faut maîtriser afin d'en devenir un membre à part entière. Des codes implicites existent partout où il y a activité sociale, néanmoins, le dosage explicite-implicite va varier selon le type de situations. Une de mes hypothèses postule que l'abattoir en général, parce qu'il est un lieu de réalisation d'une activité plus ou moins occultée et par conséquent problématique, et une sorte de « comble » du processus d'industrialisation à l'œuvre dans nos sociétés, fait peser sur ses membres une charge plus lourde qu'une usine « traditionnelle » et va donc constituer un site particulièrement intéressant afin d'étudier la tension explicite-implicite. L'idée est que plus une activité est « difficile » à gérer, plus les membres vont s'appuyer sur des arrangements locaux, souvent implicites, afin de réaliser leur action. L'abattoir retenu pour mon ethnographie a une particularité qui doit être précisée : il n'y a pas de direction présente sur le terrain. Il s'agit d'un abattoir de petite taille (dix salariés à plein temps), privé, dont il existe un responsable, mais celui-ci, boucher de profession, ne fait que quelques passages par semaine. Du coup, il n'y a pas de réelle division hiérarchique à l'œuvre sur le terrain, tous les employés se disant d'ailleurs « ouvriers ». Ce point me permet de formuler une seconde hypothèse : mon abattoir au sein des différents types existants a la particularité de reposer sur un « code explicite » faible ¹⁴ et pour

14. Évidemment, les abatteurs, dans n'importe quel lieu, sont soumis à un nombre important de règles. Néanmoins, la particularité de cet abattoir est le peu de contrôle auquel sont soumis les abatteurs durant le travail, étant donné l'absence d'une direction et de cadres sur le terrain. Une large « marge de manœuvre » leur est donc octroyée, c'est ce qui rend la situation particulièrement intéressante pour l'ethnologue.

cette raison est propice à l'étude de la tension explicite-implicite au quotidien. La question devient alors : comment les membres vont-ils gérer la marge de manœuvre qui leur est octroyée dans l'action, notamment en ce qui concerne la réalisation de l'acte de mise à mort ? Dans les pages suivantes, je présenterai la découverte du code implicite de l'abattoir sous la forme d'une enquête. Car c'est bien de cette façon que je l'ai mis au jour. Cela me conduit vers une ethnographie à tendance narrative (Dodier et Baszanger, 1997), même si atténuée, au sens où l'observateur apparaît dans les extraits de terrain et explicite plus ou moins son « vécu » ou plutôt, dans mon cas, sa perception située du sens (Quéré, 1999).

Un membre de l'abattoir est tout d'abord un membre d'un espace clos et plus ou moins occulté de l'espace public. Goffman (1968), dans son ouvrage sur l'institution psychiatrique, a tenté de distinguer les traits caractéristiques des institutions dites totalitaires. Même si l'abattoir ne fait pas partie de cette catégorie, certaines analogies m'ont paru frappantes. Selon Goffman, l'institution totalitaire est caractérisée par une série de coupures. D'abord, une première coupure se définit par rapport au monde extérieur : l'existence au sein de l'institution est vécue en négatif par rapport à la vie normale. Puis une seconde coupure, cette fois-ci interne, s'instaure entre le personnel et les malades, qui transpose à « l'intérieur » l'opposition première d'un dehors et d'un dedans (le personnel étant « dehors » et les malades « dedans »). L'abattoir, dès sa création, eut comme finalité, à côté des soucis hygiénistes, de mettre à distance et de cacher la mise à mort. En ce sens, la coupure avec le monde extérieur était d'emblée consommée. À cette première coupure, l'observation ethnographique va en ajouter une nouvelle qui, comme dans le cas de l'institution totalitaire, opère en interne. Cette seconde disjonction va nettement séparer, par un jeu « horizontal » de positions dans l'espace, les « tueurs » des « non-tueurs ». Le premier groupe est composé de l'ensemble des abatteurs qui sont six membres permanents (Roland, Jacques, Pierrot, Patrice, Franck, Nicolas) plus un ou deux occasionnels. Le second groupe comprend le personnel administratif (Gisèle) et sanitaire (Robert et Régis) et les extérieurs « autorisés » (bouchers, vétérinaires, transporteurs). Cette disjonction n'est-elle pas uniquement le fruit d'une division technique du travail ? Selon moi, elle va bien au-delà. Si j'avais observé un abattoir fortement hiérarchisé, avec une construction séparant nettement les bureaux de « l'usine », il est clair que cette distinction aurait constitué un « allant de soi » : les cadres ne se mélangent pas aux ouvriers. Ce qui est remarquable dans le cas étudié, c'est que de fortes distinctions vont apparaître, tout en restant implicites, c'est-à-dire non verbalisées, en l'absence de coupure hiérarchique officielle. Mais, il me faut expliciter les « indices » qui m'ont conduite à parler d'une telle coupure. Le premier élément significatif tient à la différence d'entrée dans l'espace des groupes : les tueurs entrent par la gauche de

la bâtisse qui les mène directement dans leurs vestiaires plutôt vastes, tandis que l'autre groupe arrive par la droite, qui est aussi la porte d'entrée pour les « extérieurs », et dispose de quelques portemanteaux pour déposer les affaires et se changer. On pourra rétorquer que cette division découle simplement du fait que les abatteurs ont pour habitude, à la fin du travail, de se doucher et de se changer, ce qui nécessite des locaux aménagés. Néanmoins, jamais je n'ai vu l'un des membres des deux groupes prendre l'autre porte d'entrée pour une raison ou une autre. Dans un second temps, les positions dans l'espace durant le travail effectif ont attiré mon attention : les deux contrôleurs sanitaires se déplacent du hall central vers les chambres froides et ne vont quasiment jamais dans ce que N. Vialles a repéré comme le « secteur souillé ». Gisèle, qui s'occupe du secrétariat et d'une partie de la comptabilité, travaille dans un local construit à l'extérieur dont les fenêtres donnent sur les couloirs d'amenée et ne pénètre pratiquement jamais dans le grand hall de travail et donc encore moins dans le « secteur souillé ». De plus, indice frappant, j'ai remarqué que les volets de son local étaient toujours à moitié fermés, obstruant ainsi la vue sur les couloirs. La preuve de l'existence de ces deux groupes s'est vue renforcée lorsque j'ai commencé à participer aux « pauses-café » pendant la matinée. Depuis toujours, les abatteurs commencent très tôt le travail ¹⁵ (à cinq heures du matin) et font une « pause casse-croûte » entre 8 h et 9 h 30, d'une demi-heure environ. Le personnel administratif n'arrive pour sa part qu'à partir de 6 h 30, mais fait une « pause-café » au même moment que les abatteurs. Les deux groupes ne se mélangent jamais : tous les extérieurs viennent dans le local du groupe des non-tueurs, tandis que les tueurs restent seuls dans leur espace. On pourra souligner que cette disjonction est la résultante d'une différence dans le régime choisi : les uns mangent salé tandis que les autres uniquement sucré ¹⁶. Néanmoins, cet aspect ne peut rendre compte de deux nouveaux éléments : la pression à laquelle a été soumise l'ethnographe au cours de ces pauses, chacun essayant plus ou moins de la détourner de l'autre, et les attitudes relevées chez les « tueurs » dans leur abord et leur positionnement par rapport au local des « non-tueurs ». Il faut noter que ces derniers ne s'approchent quasiment jamais de l'espace des « tueurs ». Ce point, selon moi, souligne comment les premiers ont l'ascendant « moral » sur les seconds en les tenant à distance. Par conséquent, la disjonction renvoie bien à une distinction « hiérarchico-

15. Dans le temps où les chambres froides n'existaient pas, on commençait à travailler très tôt pour profiter de la fraîcheur du matin. Cette tradition a perduré sans raison utilitaire.

16. On pourrait d'ailleurs s'interroger plus en avant sur cette différence de choix dans les denrées alimentaires. Au cours de mon observation, il est apparu que le groupe des « non-tueurs » tendait, par de menues remarques, à souligner cette différence (avec des expressions du genre : « Oh nous, on en est qu'au café et au sucré... Vous avec votre mayonnaise... »), et les tueurs aimaient à rappeler, surtout à l'ethnographe, que, eux aussi, buvaient le café ! Déni « volontaire » de la viande et du salé en ce qui concerne les « non-tueurs » ?

morale » et non pas seulement pratique. Suivons quelques séquences d'action extraites de mon carnet de notes, ce qui permettra d'avoir un accès, certes médiat, à l'action en train de se faire.

Séquence 1. Je me situe dans le grand hall en train d'observer les abatteurs qui habillent des bovins.

Un des transporteurs, en bout de chaîne, fignole des carcasses en enlevant avec un petit appareil des morceaux de graisse [...]. Il se trouve sur une petite plate-forme, en hauteur [...]. Il descend pour aller se laver les mains et en passant près de moi s'exclame, à mon intention : « Moi, vous avez compris, j'suis pas tueur ! J'suis conducteur... *C'est pas pareil !* (il rit). » Un des abatteurs, Jacques, a entendu et rétorque : « Ouais, ouais, mais toi t'es qu'un *feignant !* » Jacques se tourne vers moi : « Lui c'est qu'un *feignant !* » (rire général).

Séquence 2. Il est 8 h 30, le groupe des non-tueurs prend sa première pause-café, un peu plus tôt que les tueurs qui sont encore sur la chaîne. Je me trouve avec Robert, Régis, Gisèle et des bouchers qui sont venus travailler à l'abattoir ce matin.

Gisèle sert le café dans les verres posés sur la table [...]. Je vois Pierrot, un des tueurs, par la vitre qui donne sur le grand hall, venir vers le local. Tout en restant à l'extérieur, il passe la tête par la porte et demande à Gisèle de lui donner un sac plastique. Gisèle se lève et va fouiller dans une armoire. À ce moment, Pierrot s'exclame : « Ah nous, on ne mange pas ! » *Personne ne répond.* Robert est en train de raconter quelque chose à un des bouchers, les autres écoutent. Pierrot réitère : « Ah nous, on ne mange pas ! » Robert s'interrompt et répond sur le ton de la plaisanterie : « Oh si, t'as bien *la mayonnaise*, va ! » (rire général). Gisèle amène le sac plastique, et Pierrot, sans avoir mis le pied à l'intérieur, s'en retourne.

Séquence 3. Les non-tueurs viennent d'effectuer leur pause-café, à laquelle j'ai participé, tandis que les tueurs ont fait leur pause casse-croûte. Je me trouve dans le grand hall, j'observe un boucher en train d'emporter les viandes. Cette séquence a lieu au début de ma présence sur le terrain.

Les tueurs arrivent [...]. Jacques et Roland passent tout près de moi. Jacques m'interpelle : « Alors t'as bu le café ? » Moi : « Oui, j'en ai même bu deux ! » Roland s'exclame d'un *ton agressif* : « Ah nous on boit pas le café, *c'est autre chose* », Jacques renchérit immédiatement : « Ah non, c'est sûr, *c'est pas la même chose !* » et soupire...

La séquence 1 illustre une réaction très souvent relevée au début de ma présence sur le terrain. Alors que je ne suis pas encore bien repérée, les « non-tueurs » extérieurs qui ne me connaissent pas vont avoir tendance à bien spé-

cifier que, eux, ne sont pas vraiment d'ici, même s'ils participent d'une certaine manière au travail, et surtout qu'ils ne sont pas tueurs. La remarque, sur le ton de la plaisanterie, de Jacques : « Toi, t'es qu'un feignant ! », est également typique d'un registre de discours employé par les « tueurs » pour parler des « non-tueurs ». Comme l'a remarqué Goffman dans le cas de l'institution psychiatrique, les deux groupes ont tendance à développer une vision négative de l'autre, même si évidemment ils ne sont pas en situation d'égalité et par conséquent ne disposent pas des mêmes ressources. La séquence 2 illustre l'attitude des « tueurs » par rapport aux « non-tueurs » : Pierrot n'entre pas dans la pièce, il reste à « l'extérieur », mais il ne peut pas s'empêcher de faire une petite remarque laissant poindre un jugement négatif qui est d'abord ignorée par les « non-tueurs » puis désamorcée par l'humour de Robert. La séquence 3 permet de relire la séquence 2, en montrant à quel point cette division spatiale est vécue négativement par les « tueurs », qui, lorsqu'ils se trouvent seuls avec l'ethnologue, n'hésitent pas à prendre un ton beaucoup plus agressif. Au commencement de l'enquête, j'ai d'abord été en contact avec le groupe des « non-tueurs ». En tant qu'« extérieure », j'empruntais la même porte d'entrée que ce groupe et étais invitée, avec insistance, à participer aux pauses-café. Il s'est vite avéré que le groupe des « non-tueurs » m'empêchait de participer à la pause des « tueurs » et que, si je l'avais tout de même fait, cela aurait été vécu comme une attitude plutôt impertinente. J'ai décidé de respecter ce désir de conformité tout en devenant très attentive à la réaction que cela provoquait chez le groupe des « tueurs ». Ce dernier a développé une attitude plutôt ambivalente : à la fois essayant de me culpabiliser de ne pas me joindre à eux mais, en même temps, n'allant pas jusqu'au bout et me traitant toujours amicalement, car, d'après moi, ma présence à leur côté aurait été finalement ressentie par eux-mêmes comme « anormale ». Il n'en demeure pas moins que j'ai été continuellement soumise à un jeu de pression entre les deux groupes.

Mais le jeu de déplacement « horizontal » d'attribution de qualifications, qui se définit autour de l'activité de mise à mort, ne va pas s'arrêter là. De nouvelles disjonctions vont être repérées par l'ethnologue au sein du groupe des « tueurs » lui-même, reproduisant une nouvelle fois l'opposition « dedans »-« dehors », « tueur »-« non-tueur ». En réalité, ce n'est pas deux mais trois nouveaux groupes qui vont apparaître au sein des tueurs : les « vrais tueurs », les « tueurs occasionnels » et les « non-tueurs » – les « vrais tueurs » faisant le sale boulot et devenant par là même sujets de méfiance et de crainte pour les autres, mais, paradoxalement, dans un retournement hiérarchique, acquérant le « statut » de dominants dans la situation. E. Hughes (1996), lorsqu'il parle de « division morale du travail », montre comment, à mesure que les acteurs s'élèvent dans la hiérarchie, ces derniers ont tendance à déléguer aux « petits » les tâches les plus impures (p. 63-64), impuretés et

exclusion « morale » allant de pair. Ce schéma fonctionne jusqu'à un certain point dans l'abattoir, car il est évident que les disjonctions visent à repousser toujours un peu plus loin le « stigmate » engendré par l'acte de mise à mort. Néanmoins, cette vision est trop simple et ne peut intégrer une autre dimension du phénomène : celui qui va « s'éloigner » des autres hommes en prenant sur lui l'impur va être du même coup rehaussé et prendre la tête de l'ensemble du groupe (tueurs et non-tueurs inclus). Comment ces nouvelles disjonctions ont-elles été repérées ? J'ai d'abord été intriguée par la position inattendue d'un des tueurs, Roland. Suivons encore une fois des séquences extraites de mon carnet de notes.

Séquence 4. Je suis en train de prendre le café avec Gisèle, Robert, Régis et un vétérinaire. Les tueurs font aussi leur pause.

Robert raconte sa soirée d'hier [...]. Roland *débarque en trombe dans la pièce et se mêle tout de suite à la conversation mais ne s'assoit pas* ; il dit, d'un ton très énervé à l'intention de Robert : « Ouais cette machine [il s'agit de la nouvelle machine à épiler les porcs] j'en ai marre [...]. Tu leur diras q'c'est d'la merde et qu'on peut pas bosser ! C'est tout... ». Robert bafouille une réponse et Gisèle prend la relève : « Ah ben, y sont sympas le lundi matin, ça commence bien la journée ! » Elle rit, puis tout le monde se met à rire, y compris Roland, qui, quelques secondes plus tard, repart...

Dans mon carnet, je note que cette attitude ostensive de Roland contraste avec celle des autres tueurs qui ne se permettent quasiment jamais d'entrer dans le local des non-tueurs. Pourquoi cette différence ?

Séquence 5. Cette séquence a lieu deux jours après la séquence 4. Je suis en train de prendre la pause-café avec Gisèle, Robert, Régis et un tueur retraité qui est passé « faire un p'tit coucou » (à noter que le retraité est du côté des non-tueurs !).

Roland entre dans la pièce, il a l'air énervé. Il se dirige tout de suite vers Régis et lui demande d'un ton agressif si c'est lui qui a ouvert les frigos. Régis (un peu gêné) : « Heu, oui... » Roland rentre dans une colère noire : « Mais c'est pas vrai ! Ben, j'te donnerai plus la clé... Réfléchis un peu, faut pas être con ! » Régis se lève, met sa casquette et sort dehors. Robert s'exclame en riant : « Oh la la... Y'r'met sa casquette ! » Tout le monde rit, sauf Roland qui s'en va... Régis revient, Roland est parti, et s'exclame : « C'lui là [...] J'vais m'le faire ! » (rire de toute l'audience).

Le lendemain, au cours de la pause-café (sont présents Gisèle, Régis, Robert, un transporteur qui est, en fait, le fils de Gisèle...).

Roland entre dans la pièce [...]. Son entrée crée un petit blanc dans la conversation. Il y a une certaine tension. Roland s'arrête près de la table. Le transporteur lui dit : « Tiens Roland, allez, prend un petit gâteau ! » Il lui tend un paquet

de chamonix ouvert. Roland *hésite un peu* puis en prend un. *Il ne s'assoit pas*, ouvre la porte et sort à l'extérieur du bâtiment. Le transporteur plaisante : « Non Roland, y' va pas faire beau ! » (tout le monde rit, il pleut depuis une semaine alors que nous sommes au mois de juillet, au grand dam de tout le personnel). Puis Roland rentre, *s'assoit* à côté de Régis et lui dit : « Alors, ça va ? » Régis : « Ouais ! » (tout le monde rit). Roland continue : « Il paraît que j'l'ai engueulé hier, c'est vrai ? » Personne ne répond, mais tout le monde rit. Régis finit par s'exclamer : « J'ai dit q'j'allais te casser en deux ! » Roland : « Quoi ? » Régis : « Non rien, laisse tomber ! » Puis Roland se lève et part prendre sa pause de l'autre côté. Lorsqu'il est parti, Gisèle s'exclame : « Oh c'lui là, j'vais t'dire, y m'impressionne pas, ça y'a pas de problème », Régis répond : « Oh la la, moi non plus, y m'impressionne pas ! » Tout le monde acquiesce. Mais l'ethnologue n'est pas vraiment convaincue...

Les séquences 4 et 5 nous présentent une individualité, Roland. Celui-ci a 45 ans environ, une taille et un gabarit « imposants », il travaille à l'abattoir depuis trois ans, ce qui est très peu. Son « style » se différencie nettement des autres tueurs : il entre dans l'espace des non-tueurs sans gêne, même s'il ne s'assoit pas ou quasiment pas, et en outre se permet un comportement vindicatif et autoritaire. Dans la séquence 5, l'offre, par le transporteur, d'un gâteau à Roland confirme ce qui a été dit précédemment : un tueur n'a pas accès « directement » aux objets de l'espace des non-tueurs et l'offre vise en quelque sorte à l'amadouer. Ce « style » m'a rapidement intriguée, à tel point que je me demandais si Roland était bien un « tueur ». Mon observation ethnographique durant le travail prouvait qu'il en était effectivement un et je lui ai, dès lors, accordé une attention particulière. Un second élément a commencé à attirer mon attention : Roland se trouvait très souvent au poste d'abattage des différentes espèces d'animaux et fréquemment accomplissait les deux gestes, l'insensibilisation et la saignée. Il est apparu que Roland était celui de l'équipe que l'on pouvait considérer comme le « vrai tueur » et que cela lui donnait une position dominante au sein du groupe. Au cours d'une pause-café, Gisèle confirme mes prémices de compréhension.

Séquence 6. Il est 11 h, je prends le café avec Gisèle et Régis. Roland vient d'entrer cinq minutes auparavant, énervé, en disant qu'il ne viendrait pas travailler demain... Gisèle se met à nous parler de Roland.

Gisèle : « Roland c'est un sacré caractère ! ... Mais bon il est gentil... Moi quand y crie j'rigole, ou alors j'crie plus fort que lui et après j'rigole... Mais lui heureusement il est là... Ça nous a bien aidés, parce qu'avant les autres y nous bouffaient... Faut d'mander à Robert... Ils nous appelaient pas, ils nous disaient : “Vous !”, “vous, vous avez fait ça !”, “vous c'est à cause de vous !”... On disait : “On va marquer *Vous* sur la ch'mise.” Et puis les gens y rentraient

sans tenue, n'importe comment, par toutes les portes, ça rentrait de tous les côtés... Alors Roro, il est arrivé et y t'a mis ça en ordre, j'veis t'dire, il a gueulé, il a dit : "Vous rentrez pas comme ça !" [...] Bon Roro est venu y'a trois ans maintenant... On l'connaisait d'avant, parce qu'il amenait des bêtes et il venait les chercher... Bon, et puis son patron, il a fait faillite... Alors donc il est venu ici et puis m'sieur Delac un jour il lui a d'mandé : "Tu veux pas d'venir un peu chef ?..." Et puis il a dit oui, donc y gère depuis, en fait il est entre les deux... Parce que bon les autres y rouspétaient tout le temps, y disaient : "Ouais, on va aller ailleurs." Moi j'leur disais : "Mais j'suis ouvrier comme vous !"... Mais bon maintenant ils rouspètent par-derrrière, alors c'est peut-être pas vraiment mieux, mais bon Roro il écoute ce qu'ils disent et il nous le dit [...]. Nous ça nous a vraiment soulagés parce que bon ça pouvait pas aller comme ça. [...] Et puis souvent y se plaignent, Franck, Pierrot... Alors Roro, il leur dit : "Si vous êtes pas contents vous avez qu'à aller ailleurs, vous verrez bien comment c'est." C'est vrai qu'ici on regarde pas la montre quand ils prennent leur pause. Ils peuvent gérer, moi c'est pareil pour mon boulot. J'ai pas d'heure, j'peux partir, arriver quand j'veux... Mais bon ici y'a quand même une bonne ambiance. [...] Par exemple, quand y'a un anniversaire, on trinque ensemble, tout ça... ».

Cette « explication » de Gisèle arrive alors que je suis sur le terrain depuis un certain temps ; elle me permet d'apprendre que Roland est « un peu » chef et qu'il est « entre deux », entre les deux groupes, comme je l'avais bien remarqué. Un point, central, reste néanmoins non dit : à quel moment précisément Roland s'est vu proposer de devenir chef ? Était-ce alors qu'il avait fait ses preuves dans l'espace de la mise à mort ? Tout me pousse, vu l'attitude actuelle de Roland, à le penser. On pourrait alors me demander : « Mais pourquoi vous ne posez pas la question ? » J'ai tenté de le faire et bien sûr je n'ai obtenu aucune réponse. Cette disjonction « morale » du travail est un code implicite et par là même n'apparaît pas au niveau du discours. Tout le monde va dire : « Roro, c'est le chef des tueurs », mais personne : « Roro, c'est celui qui tue », même si implicitement on ne s'y trompe pas. Une preuve est que dès que l'on demande de façon anodine à un membre de l'abattoir où se trouve un tel, la réponse est immédiate : « Il est au fond... Il est devant. » Roland « paye » sa position de chef, qui lui permet d'être proche des « vrais non-tueurs », en devenant le « vrai tueur des tueurs » et en endossant le « rôle » ou plutôt le « style » du tueur qui est à l'aise et vit avec la violence et l'effusion de sang. De façon générale, au fil de mes observations, Roland apparaît comme l'individu le plus violent de l'abattoir, avec les animaux mais aussi avec les hommes, même si cela reste bien sûr dans des proportions acceptables pour les autres. Néanmoins, il a toujours des gestes exacerbés : lorsque l'on doit charger les têtes d'animaux dans les caisses à déchets, il s'amuse à les jeter violemment, au risque de toucher quelqu'un. Il

crie, critique la façon de faire de certains. Il est à la fois l'interlocuteur mais « celui qui fait le plus peur » chez les tueurs.

Les abatteurs sont six, et séparés en « vrais tueurs », « tueurs occasionnels », « non-tueurs ». Qui fait quoi ? Roland est le « vrai tueur » de l'équipe et également le « chef ». Un abatteur, Patrice, occupe une position intermédiaire, il est entre le « vrai tueur » et les « tueurs occasionnels ». Patrice a 35 ans environ, il travaille à l'abattoir depuis neuf ans. Sa position est entre deux car il est souvent avec Roland lorsqu'ils divisent le travail d'abattage, mais la plupart du temps à la saignée et non à la perforation. Son style se rapproche de Roland : il n'affiche aucune réticence face à la mise à mort. Il aiguise souvent son couteau en chantant et c'est lui que j'ai le plus fréquemment vu et entendu entrer dans une sorte de mimétisme homme animal. Mais, à la différence de Roland, Patrice est beaucoup moins violent, mis à part avec les animaux, et peu autoritaire. Le groupe des « non-tueurs » est constitué des deux anciens : Jacques, 54 ans et quarante ans de maison, Pierrot, 52 ans et trente-cinq ans de maison. Privilège de l'âge ? Certainement. Pierrot a son poste favori : la fente des carcasses, il ne s'approche que très rarement du lieu de mise à mort, mais participe à l'amenée des animaux. Jacques, lui, est très souvent dans l'espace de mise à mort, mais ne perfore ni ne saigne jamais, il ne fait que maîtriser et attacher les animaux une fois insensibilisés. Nicolas, le nouveau, fait pour l'instant partie des « non-tueurs », mais petit à petit ses tâches le rapprochent de l'espace de la mise à mort et il est probable qu'il deviendra tueur occasionnel bientôt. Le groupe des « tueurs occasionnels » est donc composé de Franck mais aussi de Patrice, même si ce dernier est proche de la catégorie de « vrai tueur ».

Le « style » de Franck est tout à fait intéressant. Ce dernier a 40 ans et travaille depuis dix-sept ans dans l'abattoir. Il est celui qui va manifester le plus de malaise face à ma présence lors de la mise à mort¹⁷. Franck est, selon moi, le porteur « explicite » d'un cadrage de l'activité « implicite », « mineur », mais bien présent, dans l'ensemble de la situation abattoir. L'idée est la suivante. L'abattoir fonctionne en s'appuyant sur un niveau explicite de définition qui peut être synthétisé par l'assertion : « Il ne se passe rien de spécial ici », l'animal étant cadré comme une sorte d'objet déjà plus ou moins inerte dès qu'il a pénétré dans l'étable. Mais ce niveau « explicite » n'est pas le seul présent dans la situation. Des niveaux « implicites » ou « mineurs »

17. Il me faut ici évoquer l'impact de ma présence, en tant qu'ethnologue femme, dans une situation d'hommes. Dans l'ensemble, ma présence a été bien acceptée, même si elle a souvent été vécue par les membres comme une sorte d'incongruité (ce sentiment s'exprimant par des interrogations quotidiennes quant à la finalité de mon enquête ou à ma capacité à regarder la mise à mort). Néanmoins, il m'est apparu, au fil des jours, que cette position incongrue avait de véritables effets heuristiques : elle a permis, notamment, à des cadrages implicites de l'activité d'émerger plus clairement (voir les commentaires de la séquence 7).

(Piette, 1992, 1996) s'expriment dans l'action des hommes, on pourrait les résumer ainsi : « Il se passe quelque chose de spécial ici. » Cette définition renvoie aussi bien à l'émergence de la « subjectivation négative » ou de la « subjectivation positive » de l'animal, à la différence que la « subjectivation négative » qui s'accompagne de violence, assez présente, permet au niveau explicite de fonctionner, à condition qu'elle demeure maîtrisée, tandis que la « subjectivation positive » est à la limite de l'impertinence majeure et donc dangereuse pour l'action et doit être étouffée. Ces niveaux « mineurs » de l'activité ont été repérés grâce à l'observation serrée des détails dans l'action, car ils sont souvent exprimés de façon furtive. L'analyse des blagues, par exemple, m'a permis de mettre à jour des éléments notables afin de cerner le fonctionnement de l'action, rire et « sanctions diffuses » allant souvent de pair (Ogien, 1990). La communication non verbale, notamment par le mime d'actes de mise à mort sur les hommes, m'a permis d'entrevoir comment une relation d'analogie troublante entre l'homme et l'animal était bien présente dans l'abattoir. Suivons Franck et approchons la mise à mort en actes.

Séquence 7. Abattage d'une vingtaine de veaux, on retrouve le tandem Roland/Patrice.

Le premier veau est dans le piège, il remue et sent les parois autour de lui. Roland *pousse des cris* à l'encontre de l'animal : « Allez, ho... » Il arme le pistolet, monte rapidement sur la marche et d'un geste vif perfore le crâne de l'animal qui s'effondre instantanément. La perforation, cette fois, a été bien faite. La paroi bascule et Patrice attrape le veau et l'accroche au rail d'élévation. L'animal glisse d'un mètre environ sur le rail, pendant que Patrice aiguisé son couteau et Roland s'occupe de faire entrer le prochain animal [...]. Patrice attrape l'oreille gauche de l'animal avec la main gauche et de la main droite opère la saignée ; *le geste est rapide, le corps légèrement penché vers l'avant mais rigide*, il va regarder l'animal pendant toute l'opération (3 secondes). Dès que le « trait ¹⁸ » (terme de Patrice) est fait, il relâche, d'un geste très rapide, la tête de l'animal (toujours selon Patrice, pour éviter d'avoir du sang sur les mains), le sang jaillit à gros flots [...]. Après qu'une douzaine de veaux ait été abattue, Patrice va chercher Franck pour le remplacer. Celui-ci met un certain temps à arriver, ce qui *agace Roland* [...]. Franck arrive, un veau l'attend déjà pour être saigné. Il sort son couteau et avec un *visage peu enjoué* saigne l'animal : son geste ressemble à celui de Patrice mais en plus *rigide*, et la première incision est faite avec beaucoup de *minutie*. Juste avant de commencer, Franck

18. Aujourd'hui, on opère la saignée par semi-décollation, c'est-à-dire que l'on ne coupe pas la tête. Auparavant la décollation était couramment pratiquée (voir *Le sang des bêtes* de Franju). En ce qui concerne la saignée, celle-ci, selon les prescriptions officielles, devrait être précédée de l'ablation du fanon (repli cutané qui pend sous le cou des boeufs). Les abatteurs observés n'ont jamais effectué ce geste : le couteau est planté directement afin de percer la carotide.

me regarde pour voir si je le regarde, dès qu'il constate que c'est effectivement le cas, *il fait une moue exprimant une sorte de dégoût pour la chose*. Le second veau arrive, Franck opère avec le même geste que pour le premier, *il me décoche un regard*. Le troisième animal est presque là, lorsque Franck, alors qu'il fouille dans son étui à couteaux, s'exclame : « Oh j'me suis fait mal ! » *Il quitte immédiatement son poste* et va passer sa main sous l'eau, puis s'en va au vestiaire. Roland ne fait aucun commentaire et *prend en charge les deux gestes*. Jacques arrive pour aider Roland, il ne fera bien sûr qu'accrocher les animaux [...]. Roland vient d'assommer un veau, Jacques fait basculer la paroi, mais l'animal, alors qu'il essaie de le saisir, commence à se débattre. *Jacques lui donne un coup de pied*, Roland arrive à la rescousse. MONTÉE EN TENSION. Il *crie* contre l'animal et à son tour lui *assène un coup* [...]. Jacques arrive à saisir la patte de l'animal et dès que ce dernier commence à s'élever, fait un petit bond en arrière [...]. Patrice qui n'est pas loin me regarde et dit : « Il bouge, c'est les nerfs... »

Cette séquence 7 est remarquable sur plusieurs points. D'abord, elle révèle une attitude « inattendue » chez un tueur, Franck. Celui-ci a une expression de dégoût juste avant d'opérer la saignée, acte qu'il a l'habitude de faire depuis dix-sept ans. L'attitude de Franck, relevée fréquemment lors de ma présence sur le terrain, exprime une lecture de la pratique allant à l'encontre du cadrage habituel, et notamment du cadrage de Roland et de Patrice qui tuent le plus souvent. L'accident de Franck est plutôt « bizarre » et va dans le sens d'une impossibilité à être regardé. Mais, me dira-t-on, c'est à cause de la présence de l'observateur que Franck réagit de cette façon. Évidemment, rétorquerais-je, dans une situation comme l'abattoir qui a pour principe d'être plus ou moins cachée, la présence d'un regard étranger brise l'allant de soi¹⁹. Néanmoins, l'essentiel est que Franck « a besoin » d'exprimer ses sentiments par rapport à ce qu'il fait, et observateurs ou non, les autres ne réagissent pas de la même façon. Roland et Patrice prennent une attitude inverse à celle de Franck : ils ne montrent aucune difficulté à être soumis à mon regard et, au contraire, tendent à « mettre en scène » leur dextérité et leur facilité à donner la mort. Dans la séquence suivante, nous verrons que lors de la saignée Roland et Patrice ont parfois un geste différent des autres qui, selon moi, illustre bien leur positionnement. En ce qui concerne Franck, on pourrait dire que la présence de l'observateur actualise un cadrage de l'activité déjà en germe chez lui. Sinon pourquoi cette réaction ? Un autre fait remarquable au cours de cette séquence 7 est la description de la coprésence des corps lors de la mise à mort, il s'agit de suivre en actes le face-à-face entre l'homme et l'animal. Il apparaît que le traitement de l'animal, lorsqu'il est encore vivant, oscille entre l'objectivation et la subjectivation

19. Même s'il faut nuancer cette affirmation, car les extérieurs ont souvent le « réflexe » de venir regarder la mise à mort. Et les tueurs sont donc habitués à gérer ces regards inquisiteurs.

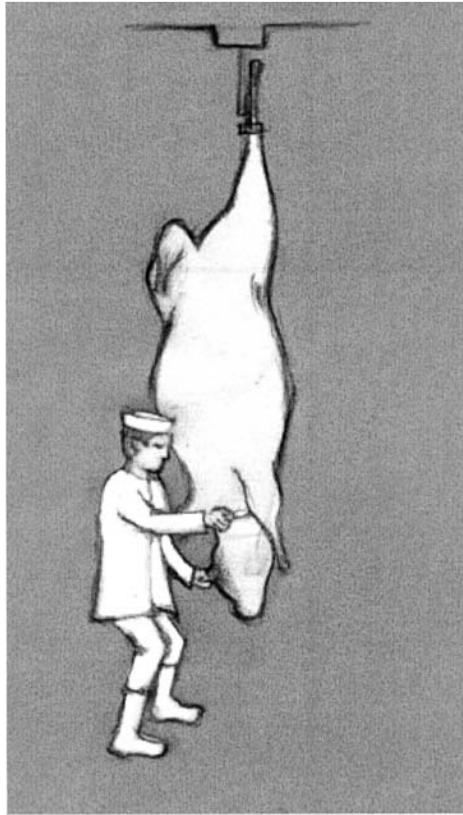
négative. L'objectivation renvoie au cadrage de l'animal en chose inerte, en objet sur lequel s'accomplit le travail. Le dispositif technique de l'abattoir vise à produire ce cadrage de l'animal : les moments de coprésence sont réduits au strict minimum, le piège détruit d'une certaine manière le face-à-face²⁰ puisque l'homme regarde l'animal de biais et par le haut... Puis, bien sûr, le nombre : la séquence 7 illustre la cadence « infernale » à laquelle les animaux défilent, il est évident pour l'ethnographe que les tueurs essaient d'en finir au plus vite même si, du coup, de nombreux incidents sont à relever, ce qui nécessite des réajustements. C'est, justement, dans ces moments-là qu'un autre cadrage va apparaître, la « subjectivation négative » : l'animal résiste à l'action qui est produite sur lui, ce qui entraîne l'homme à lui reconnaître une nature sensible et vivante tout en la rendant « ennemie », afin, entre autres, de faciliter le passage à trépas. Et c'est toute l'ambiguïté de cette situation qui nous est révélée : alors que le système vise une « objectivation-humanisation », les hommes, dans l'action, s'appuient sur une « objectivation-subjectivation négative », même si cette dernière reste « mineure », afin d'accomplir leur travail. Au-delà de la question morale, le rôle de l'ethnographe est, selon moi, d'aider à comprendre les contraintes qui pèsent sur les acteurs. Il s'agit non pas de légitimer ou de dénoncer l'utilisation de la violence sur les animaux, car ce serait justement sortir de mon rôle d'ethnographe, mais de montrer comment en définitive celle-ci est inhérente à la situation que j'ai observée. Comment tuer ce que l'on subjective positivement ? Cela me paraît une question délicate, surtout dans le cas des abattoirs où les hommes que l'on nomme tueurs ont pour principale occupation de donner la mort. Une dernière séquence d'action visera à souligner le « style » des « vrais tueurs ».

Séquence 8. Abattage de bovins. Roland s'occupe des deux gestes, il est assisté de Jacques.

Une vache entre dans le piège, la paroi bascule, l'animal est enfermé. Quelques secondes plus tard, l'animal tombe lourdement car le sol est glissant (mélange de boue, d'eau et de sang). Cette chute entraîne une *réaction très agressive* de Jacques et Roland, *ils se mettent à crier* : « Oh allez !... », *d'une voix puissante. Ils mettent quelques coups* à l'animal pour qu'il se relève. Jacques se saisit de ce qu'on appelle un aiguillon électrique pour le faire se relever, tout *en continuant à crier*. L'animal se relève. Roland prépare le perforateur. Il monte sur la marche et, d'un geste rapide, perfore le crâne de la bête qui s'effondre (il regarde l'animal pendant toute l'opération). Puis, Jacques fait basculer la paroi de droite et accroche l'animal au rail [...]. C'est Roland qui fait la saignée [...]. Il tient une des oreilles de l'animal et enfonce le couteau *d'un geste plutôt rapide, le corps est peu penché vers l'avant et assez rigide* [...]. Une autre bête

20. Le piège détruit la possibilité d'octroyer un visage à l'animal.

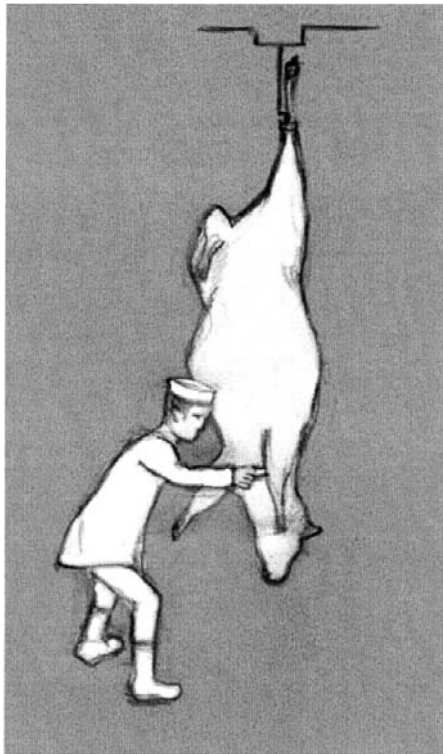
est dans le piège [...]. C'est toujours Roland qui s'occupe de la saignée, mais cette fois-ci, il change de geste : *il se penche avec souplesse vers l'animal et sans tenir l'oreille enfonce d'un geste vif mais peu minutieux le couteau* : le geste est plus rapide et plus violent qu'à l'accoutumée [...]. Roland regarde toujours les animaux en opérant.



Le geste « classique » pour la saignée (Dessin de Cécile Rémy)

Cette séquence 8 illustre ce qui a été dit précédemment : le non-alignement de l'animal entraîne une forme de « subjectivation négative » de ce dernier et l'apparition de la violence (les cris sont produits pour être entendus et les coups ressentis par l'animal). La deuxième partie de la séquence nous permet de suivre les deux gestes de la saignée qui ont fréquemment été observés : le premier geste, que je nommerai « classique », est celui employé par les « vrais tueurs » et par les « tueurs occasionnels ». En revanche, le second, que l'on pourrait qualifier « d'expert », n'est le fait que de Roland et de Patrice, les « vrais tueurs ». Ce geste « d'expert » est éminemment ambigu en ce qu'il traduit une dextérité, une « routinisation » dans l'art de donner la

mort, mais également s'appuie sur une sorte de « mise en scène violente » et s'accompagne souvent d'un rictus étrange, qui fait apparaître l'animal bien plus comme une victime et un ennemi que comme un objet inerte. En tout cas, ce constat, même s'il mérite de plus longs développements, confirme ce que j'ai déjà avancé : le « vrai tueur » a tendance à renchérir dans la violence, cette dernière le mettant à distance du groupe tout en lui assurant une ascendance certaine. De plus, la « subjectivation négative » fonctionne comme un cadrage « mineur » de soutien à l'objectivation dominante. On le voit, l'idée d'un combat entre l'homme et l'animal n'a pas complètement disparu, malgré le processus d'industrialisation.



Le geste « d'expert » pour la saignée (Dessin de Cécile Rémy)

CONCLUSION

L'analyse ethnographique d'un abattoir m'a permis d'avancer l'idée selon laquelle l'action qui se déroule en son sein et vise à réaliser l'institution de la mise à mort, en vue de la consommation alimentaire, s'appuie sur une série de disjonctions. La première de ces scissions opère par rapport au « monde extérieur » tandis que les suivantes éclosent « en interne » par une

série de jeux de délimitations des espaces « humains » et des tâches à effectuer. Il semble que cette mise au jour d'un code implicite, « horizontal » (parce que non réductible à la division verticale du travail), vient complexifier l'analyse de la situation et ne peut corroborer complètement l'idée selon laquelle la parcellisation des tâches, notamment au moment de la mise à mort, aboutit à une déresponsabilisation et une déculpabilisation des hommes (Vialles, 1987). Ce jeu de disjonctions, construit dans la tension explicite-implicite, vise à circonscrire toujours un peu plus le moment de la mise à mort, mais du même coup s'accompagne d'un déni lancinant qui aboutit à la situation tout à fait paradoxale que seuls deux hommes, et surtout l'un d'entre eux, tuent chaque jour des centaines d'animaux. Ce code implicite est-il présent dans des abattoirs à plus gros tonnage ? Il semble que, dans une moindre mesure, le jeu de répartition des tâches et des catégories morales d'appartenance en fonction de la proximité à la mise à mort doit opérer. La taille de l'usine ne change rien à la nature de l'activité, qui, nous l'avons vu, est le nœud de l'organisation de la situation. Bien sûr, là où les règles à suivre sont plus explicitées, la marge de manœuvre des acteurs et, par ricochet, leur capacité de jeu avec la hiérarchisation et les catégories d'appartenance s'en trouvent réduites.

Si l'on veut aujourd'hui poser, à nouveaux frais, la question du droit des animaux domestiques au bien-être ou à un traitement plus « humain », l'analyse sociologique située permettant de mettre au jour les contraintes pesant sur les hommes, et notamment celles entrant en contradiction avec les visées « humanitaires », apparaît comme un outil important.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGHULON, M. 1981. « Le sang des bêtes, le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 31, p. 81-109.
- ARIÈS, P. 1997. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Seuil.
- AVRIL, F. 1967. *L'abattage humanitaire des animaux de boucherie*, Coëtquidan, Service vétérinaire.
- BURGAT, F. 1995. *L'animal dans les pratiques de consommation*, Paris, PUF.
- CHAUDIEU, G. 1980. *De la gigie d'ours au hamburger, ou la curieuse histoire de la viande*, Chennevières, La Corpo.
- DODIER, N. ; BASZANGER, I. 1997. « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, XXXVIII, p. 37-66.
- DULAURE, J.A. 1824. *Histoire physique, civile et morale de Paris depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, 10 vol., Paris, Dutertre.
- EMERSON, J. 1970. « Behaviour in private places : sustaining definitions of reality in gynecological examinations » dans H.P. Dreitzel (sous la dir. de), *Recent Sociology*, 2, New York, Macmillan.
- GOFFMAN, E. 1968. *Asiles*, Paris, Minuit.

-
- HEATH, C. 1985. *Body Movement and Speech in Medical Interaction*, MSH-Cambridge.
- HUGHES, E. 1996. *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- MOREAU, A. 1906. *L'abattoir moderne*, Paris, Asselin et Houzeau.
- MULLER, S. 2002. « Visites à l'abattoir », *Genèses*, n° 49, p. 89-109.
- OGIEN, R. 1990. « Sanctions diffuses. Sarcasmes, rires, mépris... », *Revue française de sociologie*, XXXI (4).
- PELOSSE, V. 1981-1982. « Imaginaire social et protection de l'animal, des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 », *L'Homme*, XXI (4) et XXII (1).
- PIERRE, E. 1998. « La souffrance des animaux dans les discours des protecteurs français au XIX^e siècle », *Études rurales*, n° 147-148, p. 81-97.
- PIETTE, A. 1992. *Le mode mineur de la réalité. Paradoxes et photographies en anthropologie*, Louvain-la-Neuve, Peeters (diff. Vrin).
- PIETTE, A. 1996. *Ethnographie de l'action*, Paris, Métailié.
- QUÉRÉ, L. 1999. « Action située et perception du sens », *Raisons pratiques*, p. 301-337.
- VIALLES, N. 1987. *Le sang et la chair. Les abattoirs du pays de l'Adour*, Paris, MSH/ministère de la Culture et de la Communication.